

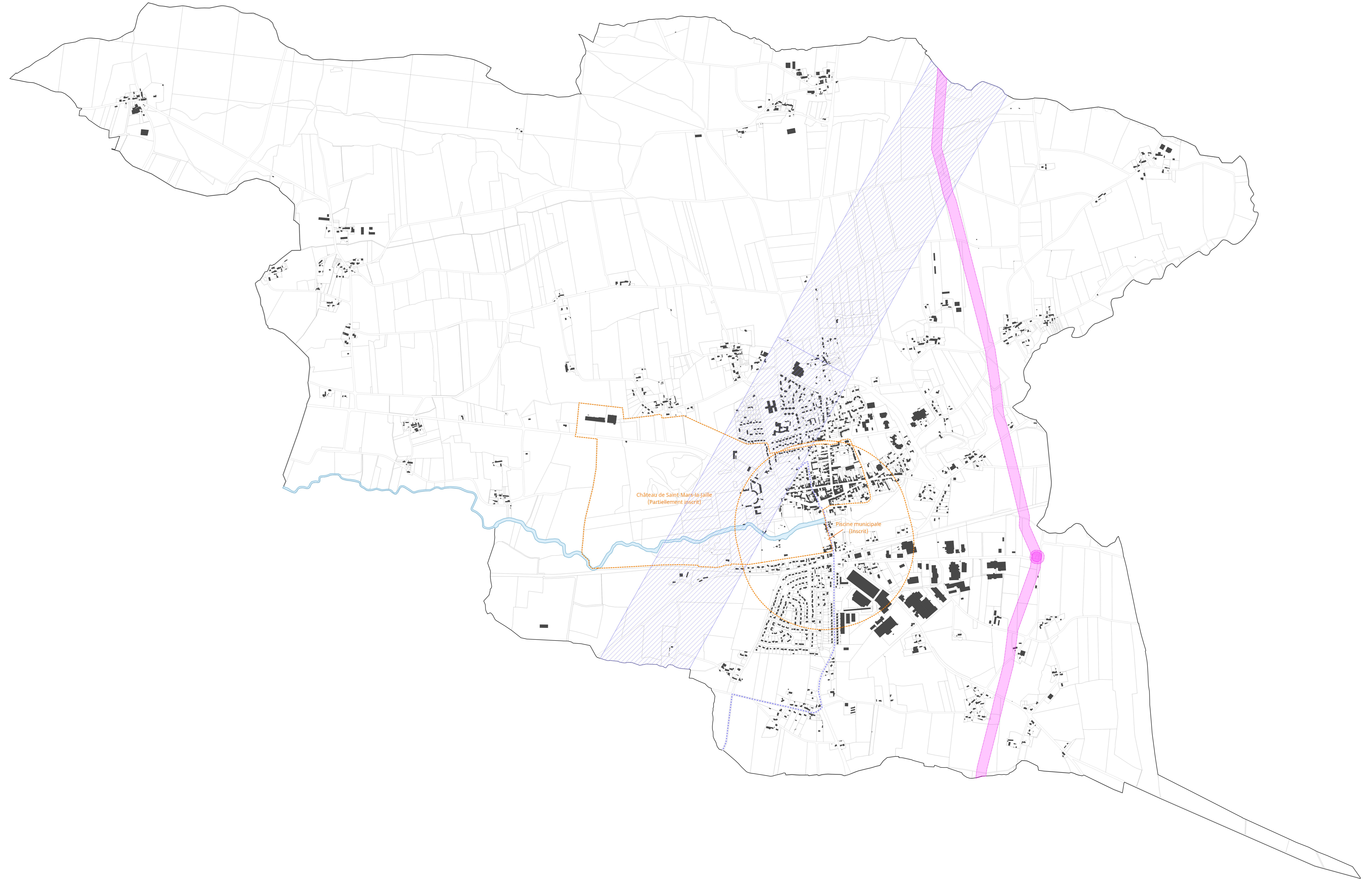
Plan local d'urbanisme

ANNEXES DU PLU Plan 1 – Servitudes d'Utilité Publique

Délibération de prescription de la révision du PLU : 13/06/2016
Délibération reprise et poursuite de la procédure de révision du PLU par la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre : 23/01/2018
Débat du PADD : 13/02/2018
Document arrêté en Conseil Municipal : 27/03/2019
Document approuvé en Conseil Municipal : 12/12/2019

Echelle : 1/10 000ème

GIE Territoires - Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel
Siège social : 15 avenue du Professeur Jean Roussel 44470 Carquefou
contact@territoire-plus.fr / 06 49 34 36 88 / 06 61 47 81 33



- AC1 - Servitudes relatives aux monuments historiques
Nota : Le périmètre de 500m autour de la piscine a été réalisé par Territoire + (Tracé non officiel)
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- I3 - Ouvrages de distribution de gaz naturel (non représentés)
- SUP1 - Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- PT2 - Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications